

# PPG RAVEN® 175 Primer

Anciennement connue sous le nom d'Apprêt Raven® 405

## DESCRIPTION

Apprêt-scellant pénétrant deux-composant à faible odeur pour béton

## CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Ultra-haute teneur en solides
- Faible odeur
- Scelle les surfaces en béton, aidant à minimiser les dégazages et la transmission de vapeur d'humidité
- Convient pour une utilisation dans des espaces confinés et des applications souterraines en béton
- Adhère au béton sec et humide

Note: Fiche d'information disponible avec les données d'essai et de certification

## COULEUR ET LUSTRE

- La partie A est claire, la partie B est ambre ; le produit mélangé est laiteux
- Le produit sec forme un feuil transparent

## DONNÉES DE BASE À 72°F (22°C)

Données pour produits mélangés	
Nombre de composants	Deux
Masse volumique	9,0 lb/US gal (1,1 kg/l)
Solides par volume	98 ± 2%
COV (fournis)	EPA Method 24: 0,2 lb/US gal (24,7 g/l)
Épaisseur de feuil sec recommandée	[Select correct formula] [Select correct formula] [Select correct formula] [Select correct formula]
Taux d'étalement théorique	100 ft <sup>2</sup> /US gal pour 4,0 mils (2,5 m <sup>2</sup> /l for 101 µm)
Sec au touché	8 heures
Sec pour recouvrir	Minimum: 8 heures Maximum: 7 jours

Note:

- Le volume de solides indiqué concerne le produit tel que fourni par le fabricant.
- L'épaisseur du feuil sec et le taux d'étalement théorique sont basés sur une application à 50 % de solides.
- Le pouvoir d'étalement dépend de la capacité d'absorption provenant de la rugosité et de la porosité du béton.
- Le taux d'étalement est basé sur une épaisseur de feuil humide (EFH) de 8 mils (200 µm)
- Si le délai de recouvrement est dépassé, poncez et nettoyez la surface avant de recouvrir
- Stabilité au stockage des composants non mélangés (Partie A et Partie B) de ce produit est de 12 mois à 70°F (21°C).
- Le produit doit être stocké dans des conditions sèches, à l'abri de la lumière directe du soleil et dans des conteneurs d'usine d'origine non ouverts, à des températures supérieures à 60 °F (16 °C) et inférieures à 80 °F (27 °C).



# PPG RAVEN® 175 Primer

Anciennement connue sous le nom d'Apprêt Raven® 405

## CONDITIONS ET TEMPÉRATURES DU SUBSTRAT RECOMMANDÉES

---

### Béton/maçonnerie

- La surface doit être propre, uniforme, saine et exempte de contaminant (telle qu'huile, graisse, rouille, tartre ou dépôts).
  - Abraser la surface pour obtenir un profil de surface équivalent à CSP 3 à CSP 5 conformément à ICRI 310.2R-2013
  - Préparé selon la norme SSPC SP-13
- 

### Température du substrat et conditions d'application

- La température du substrat pendant l'application doit être comprise entre 32°F (0°C) et 140°F (60°C)
- La température du substrat pendant l'application doit être d'au moins 5°F (3°C) au-dessus du point de rosée
- La température ambiante pendant l'application doit être comprise entre 32°F (0°C) et 140°F (60°C)
- L'humidité relative pendant l'application ne doit pas dépasser 85 %

Note: Pour un meilleur résultat et limiter le dégazage, appliquer sur le béton préparé lorsque la température du substrat est stable ou en baisse.

---

## SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME

- Maximum de 8 mils mouillés (200 µm) EFM par couche à 50 % de solides, donneront 4 mils (100 µm) EFS par couche
  - Une à deux couches recommandées
- 

## MODE D'EMPLOI

- Appliquer au pistolet sans air, au pinceau ou au rouleau
  - La température du produit doit être d'au moins 60°F (16°C) pour une application optimale
- 

### Rapport de mélange en volume: Partie A à Partie B 60:40 (3:2)

- Mélanger seulement une quantité de produits pouvant être appliqué dans un délai de 60 minutes en fonction du nombre de personnes appliquant le matériau. Cela représente généralement 2 gallons (7,5 litres) par personne, maximum
  - Le produit est vendu dans des contenants pré-mesurés au ratio requis
  - Pré-mélanger le composant de la partie A avant de le verser dans un seau propre et jetable.
  - Ajoutez ensuite la partie B à la partie A
  - Mélanger complètement les composants combinés pendant au moins une minute
  - Diluer en ajoutant de l'acétone tout en mélangeant encore une minute
  - Mélanger avec un mélangeur de type Jiffy pendant une minute ou jusqu'à ce que le mélange soit homogène.
  - Racler les côtés et le fond pour obtenir un mélange homogène avant application
  - Mélanger à basse vitesse pour éviter entrainement d'air dans le revêtement
  - Le produit correctement mélangé aura une couleur uniforme sans taches claires ou foncées
- 



# PPG RAVEN® 175 Primer

Anciennement connue sous le nom d'Apprêt Raven® 405

## **Durée de vie**

52 minutes at 72°F (22°C)

### Note:

- La durée de vie du mélange indiquée concerne le produit non dilué
- La durée de vie du mélange est de 120 minutes lorsque réduit avec de l'acétone

## **Pistolet sans air**

- Pot à pression équipé de doubles régulateurs
- Utilisez un tuyau d'application minimum de 3/8"
- Utilisez un embout produit de 0,070" de diamètre intérieur et un capuchon d'air approprié.
- Grosseur de buse recommandée : 515-525
- Filtre de 60 "mesh"
- Rouler en arrière avec un rouleau saturé pour travailler sur la porosité du bloc
- Utilisez une pompe avec rapport de 45:1 pour les applications en hauteur et un tuyau de 1/2 po de diamètre intérieur pour les longueurs supérieures à 60 pieds (18 m)
- Des garnitures d'étanchéité en téflon sont recommandées à l'intérieur de la pompe

## **Diluant recommandé**

Acétone

## **Pression de la buse**

1000 - 2000 p.s.i. (approx. 69 - 138 bar; 6,9 - 13,8 MPa)

## **Pinceau/ rouleau**

- Utilisez un pinceau à poils moyens ou un rouleau synthétique à poils courts avec un noyau phénolique
- Évitez de rouler ou d'utiliser le pinceau excessivement

## **Diluant recommandé**

Acétone

## **DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES**

Données physiques du produit durci	
Characteristic	Value
Adhérence au béton (ASTM D7234)	À la défaillance du substrat

Note: Les données indiquées dans cette fiche technique sont basées sur le traitement du système dans des conditions de laboratoire. Les configurations de l'équipement et/ou les conditions d'application sur le terrain peuvent produire des écarts dans les valeurs finales du système.

# PPG RAVEN® 175 Primer

Anciennement connue sous le nom d'Apprêt Raven® 405

## AVIS

- PPG Protective & Marine Coatings n'est pas responsable d'une présence éventuelle d'odeur, de goût ou de contamination communiqués à l'eau potable et provenant de la peinture ou de ses constituants.
- Pour usage industriel ou professionnel seulement
- Ce produit est spécifiquement adapté à une utilisation sur les supports mentionnés dans ce document. Pour une application sur tout autre surface, veuillez toujours contacter votre distributeur pour obtenir des instructions spécifiques et afin de vous assurer que les performances du produit peuvent être préservées.

## MESURES DE SÉCURITÉ

- Lire toutes les informations sur l'étiquette et la fiche signalétique (SDS) avant l'utilisation

## DISPONIBILITÉ À L'ÉCHELLE MONDIALE

PPG Protective and Marine Coatings s'efforce en tout temps de fournir le même produit partout dans le monde. Cependant, il est parfois nécessaire de modifier légèrement le produit par souci de conformité aux règles et aux circonstances locales et nationales. Dans ce cas, une autre fiche de données du produit devra être utilisée.

## RÉFÉRENCES

- |   |      |
|---|------|
| • LES TABLEAUX DE CONVERSION-FICHE D'INFORMATION        | 1410 |
| • EXPLICATION DES FICHES TECHNIQUES FICHE D'INFORMATION | 1411 |
| • CONDITIONS DE SÉCURITÉ-FICHE D'INFORMATION            | 1430 |

## DÉCLARATION DE GARANTIE

PPG garantit (i) qu'elle est propriétaire du produit (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications établies par PPG pour ce produit et en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit fourni est exempt de toute revendication légitime d'une tierce partie pour violation d'un brevet américain portant sur le produit. CES GARANTIES SONT LES SEULES OFFERTES PAR PPG, ET PPG DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DÉCOULANT D'UNE LOI OU AUTREMENT EN DROIT OU DANS LE COURS DE TRANSACTIONS OU D'USAGES DU COMMERCE, INCLUANT SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE OU À UN BUT PARTICULIER OU DE QUALITÉ MARCHANDE. Toute réclamation en vertu de la présente garantie doit être faite par l'acheteur auprès de PPG par écrit dans les cinq (5) jours suivant la découverte du défaut allégué par l'acheteur, mais en aucun cas plus tard qu'à l'expiration de la durée de stockage applicable au produit, ou plus tard que un (1) an après la date de la livraison du produit à l'acheteur, selon la première éventualité. Tout défaut, de la part de l'acheteur, d'aviser PPG d'une telle non-conformité, tel que requis par les présentes, annulera tout droit de recouvrement de l'acheteur en vertu de la présente garantie.

## EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

EN AUCUN CAS, PPG NE SERA TENUE RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RELATIF À, DÉCOULANT DE OU RÉSULTANT AUTREMENT DE TOUTE UTILISATION DE CE PRODUIT, PEU IMPORTE LA THÉORIE DE RECouvreMENT (QU'ELLE SOIT FONDÉ SUR QUELQUE NÉGLIGENCE QUE CE SOIT, LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU LA RESPONSABILITÉ CIVILE). Les informations contenues dans cette fiche ne sont données qu'à titre indicatif et sont fondées sur des tests de laboratoire que PPG considère fiables. PPG peut modifier les informations contenues dans ce document à tout moment en raison de l'expérience pratique et du développement continu de ses produits. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique, en réponse à une question spécifique ou autrement, sont fondées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Le produit et les informations connexes sont conçus à l'intention des utilisateurs possédant les connaissances et les compétences professionnelles requises par l'industrie, et il incombe à l'utilisateur final la responsabilité de déterminer l'adéquation du produit à un usage particulier et l'acheteur sera réputé s'avoir acquitté de cette responsabilité, à sa seule discrétion et à ses seuls risques. PPG n'a aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ni les nombreux facteurs affectant l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, PPG décline toute responsabilité découlant de toute perte, préjudice ou dommage résultant de l'utilisation du produit ou du contenu de la présente fiche technique (sauf accord écrit contraire). Les variations de l'environnement d'application, les changements aux procédures d'utilisation ou l'extrapolation des données risquent d'entraîner des résultats insatisfaisants. La présente fiche annule et remplace toutes les versions précédentes, et il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que les informations sont à jour avant d'utiliser le produit.

The PPG logo, and all other PPG marks are property of the PPG group of companies. All other third-party marks are property of their respective owners.